

DEMANDE DE MISE À DISPOSITION

à transmettre AU PLUS TARD 3 mois avant la manifestation

à retourner au secrétariat du Forum Meyrin, planif.culture@meyrin.ch, 022 989 16 69

Salle de spectacle

Foyers

Patio

Plan, fiche technique et visite virtuelle : www.meyrinculture.ch/technique

Genre de manifestation :

Titre du spectacle :

Nom de l'artiste (si spectacle)

Contact

Date souhaitée :

Date de repli 1 :

Date de repli 2 :

Horaire de la manifestation :
(hors installation)

Début

Fin

*

**(heure à laquelle les locaux seront évacués)*

Installation :

Date

de

à

Répétitions :

Date

de

à

Horaire du spectacle :

Début

Fin

Entracte :

Oui/Non

Demandeur :

(Service communal, association, école, entreprise, compagnie)

Assurance RC :

Nom

N° police

Personne responsable :

Nom et prénom

Adresse

NPA, Localité

Tél.

Portable

E-mail

Répondant(e) pendant la manifestation :

Nom et prénom

Tél.

Portable

E-mail

Répondant(e) technique :

(doit impérativement être présent aux séances de préparation)

Nom et prénom

Tél.

Portable

E-mail

ESPACES DEMANDÉS

Foyer du levant Foyer central Foyer du couchant Patio

Vestiaire sans surveillance Vestiaire gardé

Salle de répétition Galerie couchant

Galerie levant Cuisine, horaire de à

Salle de réunion (Espace 1)

Nombre de personnes attendues :

Matériel :

Tables 180/80, 6 pl (max. 40 pc)

Tables rondes 150Ø, 8 pl (max. 10 pc)

Tables 120/80, 4 pl (max. 20 pc)

Tables carrées 80/80, 2 pl (max. 20 pc)

Tables mange-debout 65Ø (max. 15 pc)

Chaises :

Si besoin de matériel supplémentaire, veuillez nous remettre le formulaire annexe ["Liste du matériel restauration"](#). *Il est interdit d'amener et d'utiliser de la vaisselle jetable.*

Matériel technique :

Projection/beamer* (* *seulement au foyers Levant et couchant*)

Sonorisation simple (micro d'annonces)

Sonorisation spécifique

Podium en praticables - Dimensions d'un praticable : L 200 cm x 100 cm

Taille : x Hauteur (20-100cm):

Fiche technique jointe (***à fournir AU PLUS TARD 2 mois avant le spectacle***),

Indispensable pour l'établissement du devis définitif et du contrat.

SALLE DE SPECTACLE

Parterre : 424 places dont 2 pour mobilité réduite - Balcon : 264 places

Nombre de spectateurs attendus :
Nombre de personnes sur scène (max 100 pers) :
Manifestation payante / prix :

Billetterie gérée par le demandeur

Billetterie gérée par le service de la culture

Si billetterie gérée par le service de la culture, veuillez nous remettre le formulaire annexe ["Site web et billetterie"](#) au plus tard 6 semaines avant votre évènement.

Besoins techniques :

Eclairage simple (assemblée, conférence)

Installation / création lumière (pour spectacles, concert...)

Sonorisation

Projection avec Beamer (**hors conférence, supplément de CHF 250.-**)

Podium en praticables - Dimensions d'un praticable : L 200 cm x 100 cm
Taille : x Hauteur (20-100cm):

Cyclorama

Plafond acoustique (**supplément de CHF 700.-**)

Lutrans

Mise en place de décors (*utilisation de matériaux ignifugés seuls autorisés*)

Tapis de danse (**supplément de CHF 300.-**)

Noir

Blanc

Fiche technique jointe (**à fournir au minimum 2 mois avant le spectacle**), indispensable pour l'établissement du devis définitif et du contrat.

...

...

...

...

...

DÉTAILS COMPLÉMENTAIRES

Site web et billetterie :

Uniquement pour les associations meyrinoises reconnues et rattachées au service de la culture

Billetterie gérée par le service de la culture

Publication de votre évènement sur notre site web (www.meyrinculture.ch)

Partages de vos publications sur nos réseaux sociaux ([facebook](#), [instagram](#))

Si vous avez besoin de ces services, veuillez nous remettre le formulaire "[Site web et Billetterie](#)" au plus tard 6 semaines avant votre évènement.

Commentaires :

Nous vous rappelons qu'il est interdit :

De fumer à l'intérieur des locaux,
de manger et de boire à l'intérieur de la salle de spectacle,
d'utiliser de la vaisselle et des couverts jetables,
d'utiliser les machines à café du bar, des foyers à gaz, des réchauds à alcool, tout autre instrument raccordé à des bouteilles de propane, d'allumer des bougies décoratives (sauf gâteau d'anniversaire),
de toucher aux appareils de chauffage, d'éclairage, de projection, de ventilation, de lutte contre le feu et de sonorisation,
de fixer aux murs, meubles, boiseries, planchers, galeries, plafonds, portes, fenêtres et rideaux, des objets quelconques de quelque manière que ce soit,
de décorer les locaux sans une autorisation préalable spéciale,
d'apposer des enseignes à l'extérieur du bâtiment et en dehors de l'espace prévu à cet effet.

Sont également interdits à l'intérieur du FORUM:

La présence d'animaux, l'usage de patins à roulettes, de skate-boards ou autres engins assimilés, les ballons gonflés à l'hélium, le colportage et les jeux de hasard.

La présente requête ne doit pas être considérée comme une réservation confirmée.

Le service de la culture confirmera les dates par courrier après validation de la séance de planification.

Date et signature de la personne responsable :

.....

Cadre réservé à l'administration du Forum Meyrin

Aval		
Technique.....	Sécurité.....	Administration.....